

SMLH



**CÉRÉMONIE DE REMISE
DU PRIX D'HONNEUR 2018
DE LA SECTION**

SOCIÉTÉ DES MEMBRES
DE LA LÉGIION D'HONNEUR
Honneur, Patrie, Solidarité
Section du Rhône et
de la Métropole de Lyon



La section Rhône et métropole de Lyon de la SMLH a remis son 56e prix d'honneur

Vendredi 23 novembre, dans les salons de la Préfecture, la section du Rhône et métropole de Lyon de la société des membres de la Légion d'honneur (SMLH) a remis, pour la 56e fois, son prix à 11 jeunes ex-lycéens et apprentis pour récompenser leur engagement au sein de la société.

Représentant le préfet Pascal Mailhos, la sous-préfète Caroline Gadou a insisté sur la nécessité d'investissement de la jeunesse au profit de leur environnement, notamment humain.

« L'honneur étant d'ordre collectif, la reconnaissance des efforts entrepris par des jeunes qui allient souci de s'instruire, sens des responsabilités, volonté d'engagement et investissement au profit des autres, est l'objectif de notre section » a souligné le général Michel Nielly, le président.

Issus des lycées Charles de Foucauld (3e), Camille Claudel (4e), Guimard et Louise Labé (7e), du 1er film (8e), Aragon-Picasso (Givors), Al Kindi (Décines) et du centre d'apprentissage SEPR (3e), ces lauréats ont reçu leur prix avec fierté en présence de leurs parents et enseignants, d'autorités et d'une vingtaine de membres de la section.

LES LAURÉATS DU PRIX DE LA SECTION 2018

Enseignement Professionnel

1er Prix	BARIS Serhat	Lycée Louise Labé Lyon
2e Prix	BENAMAR Dounya	Lycée Camille Claudel Lyon
3e Prix ex-aequo	GUILLEMIN Jean-Noël	Lycée Aragon- Picasso Givors
3e Prix ex-aequo	KIZARDJIAN Clothilde	Lycée Guimard Lyon
Mention d'honneur	MERZOUG Sakina	Lycée Professionnel du 1er Film Lyon
Mention d'honneur	TIAÏBA Nihad	Lycée Louise Labé Lyon

Apprentissage

1er Prix	ESSERTIER Marylène	Lycée Guimard U.F.A. SNCF
2e Prix	SADEMI Idhina	S.E.P.R.

Enseignement Général

1er Prix	POLLET Florent	Lycée Charles de Foucauld Lyon
2e Prix	LIEVRE Charlotte	Lycée Charles de Foucauld Lyon
3e Prix	CAHU Mohamed	Lycée AL Kindi Décines



Intervention de
la sous-préfète Caroline Gadou



Intervention du Général Michel Nielly

